

110 000 habitants - 33 communes :

Allennes-les-Marais ● Anstaing ● Annoeullin ● Attiches
Avelin ● Bauvin ● Bouvines ● Camphin-en-Carembault
● Cappelle-en-Pévèle ● Carnin ● Chemy ● Cobrieux
Cyoing ● Ennevelin ● Fretin ● Genech ● Gondecourt
● Gruson ● Herrin ● Houplin-Ancoisne ● La Neuville ●
Lesquin ● Louvil ● Noyelles-les-Seclin ● Péronne-en-
Mélantois ● Phalempin ● Provin ● Sainghin-en-
Mélantois ● Seclin ● Templemars ● Templeuve ●
Vendeville ● Wattignies

Contournement sud-est :

Une motion à l'unanimité

La controverse sur le contournement sud-est de Lille a resurgi dans les débats du SIVOM Grand Sud à l'occasion de l'inscription, par le Préfet, de ce projet dans le Schéma National des Infrastructures de Transport. On ne saura que fin 2011 si l'Etat décidera ou non de construire un barreau de 9 km d'autoroute entre Seclin et Péronne-en-Mélantois. Mais lors de la séance du 7 mars 2011, les élus des 33 communes du SIVOM ont voté à l'unanimité une motion contre ce contournement sud-est, mais pour l'échangeur de Templemars, et pour le développement des transports collectifs au sud de Lille.

«Les élus du SIVOM demandent à l'Etat de revenir sur sa proposition de tracé et de mettre à l'étude un projet qui passe beaucoup plus au sud de Lille et en-dehors du territoire métropolitain entièrement saturé par la circulation routière». C'est le voeu solennel formulé dans la motion votée à l'unanimité le 7 mars dernier à Seclin, à l'initiative des Maires de Sainghin-en-Mélantois, Avelin, et Fretin.

Favoriser les transports collectifs

Egalement unanimes, les élus des 33 communes du SIVOM approuvent la proposition du Président, Bernard Debreu, de réaffirmer «un soutien sans faille à l'échangeur de Templemars, nécessaire non seulement pour irriguer les zones d'activités économiques, mais aussi pour désengorger l'échangeur de Seclin, qui doit être maintenu et réaménagé».

Au-delà des aspects purement routiers contenus



Contre le contournement. Pour l'échangeur et les transports collectifs.

dans la motion, le SIVOM «insiste sur l'urgence de voir se développer sur la totalité de son territoire tous modes de transports collectifs alternatifs à la voiture, et demande à l'Etat d'y consacrer des moyens conséquents en rapport avec les besoins criants en matière de mobilité et d'accessibilité exprimés par la population». Lignes de bus à haut niveau de service entre communes du sud de Lille, gares pôles d'échanges avec accès facilité au train à Seclin ou Templeuve, mais aussi tramway Seclin-Lille et autres projets de RER Lens-Lille ou de gare TGV à Seclin : «peu importe la forme et les modes de transports, l'essentiel est de permettre aux habitants de notre territoire de pouvoir circuler, et de favoriser l'attractivité naturelle du sud de Lille. Les entreprises veulent s'implanter chez nous, en créant de nombreux emplois. Nous devons tout faire pour les encourager», souligne Bernard Debreu, fervent défenseur du développement du sud de Lille.



De gauche à droite : J-C. Minot (SOGAREL), B. Debreu (SIVOM), G. Pargneaux (SMALIM), J-Y. Grosse (Régional)

En 2010, 1,170 millions de passagers ont embarqué à Lesquin (+ 2% par rapport à 2009), mais le nombre de mouvements est passé de 31.426 à 31.252 (- 0,5%), ce qui signifie que les avions étaient mieux remplis. Les vols de nuit (22 h - 6 h) sont stables avec 6,16% en 2010 contre 6,03% en 2009. Les vols face à l'Est ont augmenté de 39,34%, ce qui préfigure sans doute une modification du climat.

contacter
l'aéroport
de Lesquin

Si vous voyez un avion qui vole à trop basse altitude, qui est beaucoup plus bruyant que la normale ou dont la trajectoire est inhabituelle, vous pouvez le signaler à l'aéroport :

par courriel à :
environnement@lille.aeroport.fr

par téléphone au :
0800.59.10.59

par courrier :
**Aéroport de LILLE
CCIGL
B.P 227
59812 LESQUIN**

Une réponse doit vous être apportée dans les 4 à 6 semaines.

Rencontre avec la compagnie « Régional »

À l'initiative du SMALIM (Syndicat Mixte des aéroports de Lille et Merville, propriétaire de l'aéroport), une rencontre a eu lieu le 4 mai dernier entre les élus du SIVOM, la compagnie aérienne européenne Régional, qui assure 80% du trafic à Lesquin en vols intérieurs et liaisons européennes, la SOGAREL (exploitant de l'aéroport), et la direction régionale de l'Aviation Civile. Cette réunion a permis de faire un pas supplémentaire dans le dialogue et la prise en compte du cadre de vie des habitants des 33 communes du SIVOM. La compagnie Régional a présenté les actions qu'elle mène contre la pollution atmosphérique et contre les nuisances sonores des avions. Régional utilise en effet des petits avions dernière génération, les Embraer, qui ont l'avantage de faire moins de bruit que les anciens Fokker. Par ailleurs, Régional ne vole jamais après 22 h afin de respecter à la fois les riverains et les salariés de l'entreprise.

limiter les départs courts

Les élus du SIVOM ont également appris que l'Aviation Civile a l'intention de renforcer la réglementation afin de limiter au maximum les départs courts qui gênent notamment les habitants d'Attiches et Avelin depuis l'an dernier. Autre solution évoquée par le pilote référent de la compagnie Régional : faire décoller les avions le plus loin possible de la piste de décollage, afin qu'ils aient une altitude plus élevée en arrivant au-dessus des premières habitations. Par ailleurs, un groupe de travail a été mis en place pour réfléchir à la modification des trajectoires les plus impactantes pour les riverains. L'objectif est de faire des propositions à la Préfecture dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan d'Exposition au Bruit, dont les travaux devraient commencer dans les mois qui viennent. Le SIVOM sera bien sûr très vigilant dans ces discussions pour défendre les intérêts de la population.

sivom

syndicat intercommunal à vocation multiple
grand sud de Lille

tél : 03.20.62.91.27
sivom-sudlille@laposte.net